



OBSERVATOIRE électoral 2022 de l'Amérique latine

RÉFÉRENDUM SUR UNE NOUVELLE CONSTITUTION AU CHILI : LES DÉFIS DU 4 SEPTEMBRE 2022

Carlos Ominami / Directeur de la Fondation Chili 21,
ancien ministre de l'Économie du Chili

Mai 2022



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Carlos Ominami / Directeur de la Fondation Chili 21,
ancien ministre de l'Économie du Chili

Carlos Ominami a notamment été ministre de l'Économie du gouvernement Patricio Aylwin entre 1990 et 1992, et sénateur en 1994 jusqu'en 2010.

Il est aujourd'hui directeur de la Fondation Chili 21, partenaire de l'Observatoire électoral 2022 de l'Amérique latine de l'IRIS.

Traduction : **Lucas Franchet**

Ce texte a été publié dans sa version originale en espagnol le 28 avril 2022 dans *La Tercera* (<https://www.latercera.com/opinion/noticia/columna-de-carlos-ominami-el-desafio-del-4-de-septiembre/YKPOHD2SPVDTLKJES7QFKZ2T3U/>).

Il est reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

L'année électorale et politique latino-américaine en 2022 s'inscrit dans un contexte régional et international singulièrement complexe, instable et imprévisible : guerre en Ukraine et ses multiples conséquences, effets de long terme et conjugués de la crise financière internationale de 2008 et de la pandémie de Covid-19.

L'IRIS a dans ce contexte décidé de lancer l'Observatoire électoral 2022 de l'Amérique latine, en partenariat avec plusieurs think tanks et centres de recherche en relations internationales des États-Unis et d'Amérique latine. Il a pour ambition de constituer une plateforme visible et de référence sur les événements politiques et électoraux en cours en Amérique latine.

L'Observatoire électoral 2022 de l'Amérique latine s'inscrit dans le cadre du Programme Amérique latine/Caraïbe de l'IRIS, dirigé par **Christophe Ventura**, directeur de recherche à l'IRIS.



PROGRAMME
**AMÉRIQUE LATINE/
CARAÏBE**

Ce programme étudie la géopolitique d'un sous-continent situé au cœur de multiples enjeux globaux du 21^e siècle. Analyses, décryptages, débat d'idées, mise en perspectives. Ce programme s'adresse aux professionnels (entreprises, décideurs, journalistes, etc.) et spécialistes (chercheurs, universitaires, institutionnels) mobilisés sur ou par l'Amérique latine.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Le 4 septembre 2022 se tiendra au Chili le référendum d'approbation ou de rejet du projet de nouvelle Constitution du pays, actuellement débattu au sein de la Convention constitutionnelle élue le 15 mai 2021 (155 membres). Pour la première fois, des enquêtes d'opinion indiquent une possible victoire du "non" à ce nouveau texte fondamental sur fond de baisse de la popularité du nouveau gouvernement de gauche de Gabriel Boric. Ce dernier est confronté, entre autres, à une forte crise économique et sociale dans le pays exacerbée par les poussées inflationnistes mondiales liées à la guerre en Ukraine et les conséquences de la pandémie de Covid-19. À cette dernière s'ajoute la difficile gestion d'une crise migratoire dans le nord du pays et celle du conflit entre l'État et les communautés indiennes mapuche. Dans un point de vue publié par le journal chilien La Tercera, Carlos Ominami analyse cette situation et les défis qui attendent les forces progressistes dans les prochains mois.

« Le succès du processus constituant est crucial pour l'avenir du Chili. Et cela passe par une victoire nette de l'approbation de la nouvelle constitution lors du référendum qui sera organisé le 4 septembre prochain. En effet, après le triomphe écrasant de cette option lors du premier référendum [celui du 25 octobre 2020 sur le principe de doter le Chili d'une nouvelle Constitution], il a été donné pour acquis qu'il en serait de même pour ce second référendum. Sauf que la suite des débats montre que ce résultat n'est pas encore assuré.

Il fut plus simple d'acquiescer à une large majorité contre la constitution de 1980. La multiplicité des sujets abordés dans les débats menant à l'élaboration de notre nouvelle constitution laissera toujours l'opportunité d'un désaccord sur un sujet ou un autre. Entre autres, le présidentielisme, le bicamérisme asymétrique, la plurinationalité, les autonomies territoriales ou le pluralisme judiciaire sont des questions qui seront toujours controversées. La tendance, qui est compréhensible, de certains groupes à privilégier leurs identités plutôt qu'une vision d'ensemble va rendre la tâche plus difficile.

La décision d'« approuver » ou de « rejeter » cette constitution doit être prise sur la base d'une idée centrale : faire avancer le processus constitutionnel en faisant le nécessaire pour que la transition du néolibéralisme vers un État social démocratique de droits soit possible. Si cela va dans cette direction, pour laquelle il n'existe aucun modèle ni recette, les institutions et les instruments qui seront établis par la nouvelle constitution seront mis à l'épreuve. Il est évident que des ajustements seront nécessaires et qu'ils devront suivre les règles de la démocratie. Le point fondamental est d'ouvrir le chemin. Car s'il s'agit de dissiper l'incertitude quant à cette direction, rien ne pourrait être plus incertain que le scénario qui serait créé par un hypothétique triomphe du « rejet ».

La campagne contre la nouvelle constitution a déjà commencé il y a plusieurs semaines et a pris de la force. Habilement, les leaders de ce mouvement ont mis en avant des personnalités plutôt favorables à l'approbation, mais avec des réticences, qui ne se sont pas exposées dans un quelconque soutien à la mise en place de cette dernière.

Quant à elle, la campagne pour l'approbation n'a pas encore commencé. Mais le temps est compté. Il y a énormément de leçons à tirer des référendums qui étaient censés être largement gagnés, comme le Brexit ou celui sur la paix en Colombie, tous deux en 2016, et qui ont fini par être perdus. Le profil des porte-paroles qui représenteront chacune de ces causes sera déterminant. Les leaders de l'extrême droite ne seront pas en première ligne. Les visages du camp favorable à la nouvelle constitution devront être quant à eux diversifiés, connus, conviviaux et inclusifs.

Bien que lointaine, l'expérience du référendum du 5 octobre 1988 [organisé par la junte militaire sur la prolongation du pouvoir d'Augusto Pinochet jusqu'en 1997] doit remonter à nos souvenirs. À l'époque, dans des conditions difficiles avait été menée une campagne unitaire, créative, joyeuse et solidement ancrée dans la réalité. Ceci reste aujourd'hui la manière de faire pour contrer la campagne de terreur qui s'annonce, recomposer l'unité des forces du changement et mettre fin à la fragmentation des soutiens au gouvernement organisés autour de deux coalitions.

Il revient aux forces transformatrices présentes au sein de la convention constitutionnelle une responsabilité particulière dans ce contexte. Elles doivent proposer au pays un texte qui ouvre de nouveaux horizons et qui ne donne aucun prétexte aux conservateurs pour qu'ils puissent enclencher un retour en arrière dans l'histoire. »

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
AMÉRIQUE LATINE/
CARAÏBE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.